

## COMPTE RENDU DU 08 AVRIL 2021

**Membres présents :** Mesdames et Messieurs Max GAUTHIER, Céline MAZOT Christiane FUZIER, Arnaud CHAUDIERE, Bernard GONIN, Anaïs GUILLAUD, Audrey RIGARD, Fabienne MANON, Julien RITTER, Gilles LEHMANN, Gilles REBRION, Sébastien ARNAUD. Laure CATINON, Jean-Baptiste VILLETON

**Absents excusés :** Cédric GERMAIN

**Secrétaire de séance :** Bernard GONIN

Approbation du compte-rendu de la dernière séance

### *1. Cantine*

Il est fait part de la visite de certains élus aux établissements Cuisine Authentique à la Bridoire (Si changement de prestataire traiteur cantine)

### 2/ Vote compte de gestion (Délibération N° 2021-04-03)

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

- Déclare à l'unanimité que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### 3/ Vote compte administratif 2020 (Délibération N° 2021-04-02)

Monsieur Bernard GONIN présente les résultats de l'année 2020.

#### Section de fonctionnement :

Montant des dépenses :	263 034.62 €
Montant des recettes :	455 733.24 €
Résultat exercice 2020	192 698.62 €
Excédent reporté :	192 878.62 €
Résultat de clôture exercice 2020 :	385 577.24 €

#### Section d'investissement :

Montant des dépenses :	679 944.07 €
Montant des recettes :	338 409.70 €
Résultat exercice 2020 :	- 341 534.37 €
Excédent reporté :	775 556.65 €
Résultat de clôture exercice 2020 :	434 022.28 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, le Maire s'étant retiré

- APPROUVENT, par 13 voix pour le compte administratif 2020

### 4 / Vote des taux (Délibération N° 2021-04-01)

Après délibération, le conseil municipal :

- DECIDE de fixer les taux d'imposition pour l'année 2021 soit :
  - taxe foncière : 30.35 %
  - taxe foncière – non bâti : 42.81 %

**5/ Vote du budget primitif 2021 (Délibération N° 2021-04-04)**

Monsieur Max GAUTHIER, maire, présente le budget primitif pour l'exercice 2021 et qui s'équilibre ainsi que suit en dépenses et en recettes :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	861 351.24	861 351.24
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 168 298.14	1 168 298.14

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- APPROUVENT, par 14 voix pour le Budget Primitif 2021

**6/ Affectation de l'excédent de fonctionnement à l'investissement. (Délibération N° 2021-04-08)**

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux que, compte tenu de l'application du Plan Comptable MI4, du résultat de la section d'investissement constaté au CA 2020 et des travaux prévus relevant de la section d'investissement pour l'exercice 2021, il y a lieu d'affecter la somme de 148 378.62 euros de l'excédent de fonctionnement à l'investissement 2021.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'affecter la somme de 148 378.62 €uros de l'excédent de fonctionnement à l'investissement du Budget 2021.

**7/ Vote compte de gestion Lotissement Métraillé (Délibération N° 2021-04-06)**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

- Déclare à l'unanimité que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### 8/ Vote compte administratif Lotissement Métraillé (Délibération N° 2021-04-05)

Monsieur Bernard GONIN présente les résultats de l'année 2020.

#### Section de fonctionnement :

Montant des dépenses : 0 €  
Montant des recettes : 0 €

#### Section d'investissement :

Montant des dépenses : 0 €  
Montant des recettes : 0 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, le Maire s'étant retiré

- APPROUVENT, par 13 voix pour le compte administratif 2020

### 9/ Vote budget primitif 2021 Lotissement Métraillé (Délibération N° 2021-04-07)

Monsieur Max GAUTHIER, maire, présente le budget primitif pour l'exercice 2021 pour le Lotissement Métrailler et qui s'équilibre ainsi que suit en dépenses et en recettes :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	262 000.00	262 000.00
SECTION D'INVESTISSEMENT	262 000.00	262 000.00

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- APPROUVENT, par 14 voix pour le Budget Primitif Lotissement Métrailler 2021

### 10/ Vote subventions associations (Délibération N° 2021-04-09)

Il est décidé d'attribuer une subvention fixe aux associations dont liste jointe :

Service soins à domicile : 100.00 €  
ADMR : 250.00 €  
Don du Sang : 150.00 €  
Association coordination gérontologie : 100.00 €  
Sou des écoles : 600.00 €  
Familles Rurales : 130.00 €

2/DECIDE d'attribuer une subvention aux associations de la vallée de 20 € par adhérents habitant la commune avec un minimum de 100 € sur présentation de la liste des adhérents :

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 20 Mai 2021 à 20h00